



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE BAGES
Délibération n° 17

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2024-026

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :

INSTITUTIONS ET VIE
POLITIQUE

SOUS-DOMAINE

INTERCOMMUNALITÉ

Nombre de Conseillers

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 13

OBJET :

Grand Narbonne
Convention de mise à
disposition de la
solution de
publication de cartes
internet « LizMap »

CONVOCATION C.M. :
28/03/2024

Séance du Conseil Municipal du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le quatre avril

Le Conseil Municipal de la commune de BAGES (Aude)

Légalement convoqué, s'est rassemblé au foyer municipal de Prat de Cest, commune de BAGES (Aude), sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis RIO, Maire de BAGES (Aude).

PRÉSENTS : Jean-Louis RIO, Catherine ROI, Henri BASTIDE, Emilie EVEILLECHIEN, Stéfan FROWEIN, Henri BUSTO, Charles REALES, Cécile JASSIN, Marie-Josée BOUNOURE, Philippe CARRERA.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS : Frédéric BOU, Sandrine SERRE, Claudine BOUFFET, Marie-Claude, BUSTO.

PROCURATIONS : Frédéric BOU à Emilie EVEILLECHIEN, Sandrine SERRE à Jean-Louis RIO, Claudine BOUFFET à Henri BASTIDE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Catherine ROI.

Monsieur le Maire rappelle que, en application des articles L.5216-7-1 et L.5215-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Grand Narbonne, communauté d'agglomération, accompagne ses communes membres dans la gestion de certains services. Il a ainsi initié une démarche de mutualisation afin de réaliser des économies d'échelles et d'opérer une rationalisation des moyens.

Aussi, le Grand Narbonne s'est doté d'une solution de publication de cartes sur internet dénommée « LizMap » avec pour objectif principal l'autonomisation des agents du Grand Narbonne dans la consultation ou la production de données géographiques métiers.

Dans le cadre de la charte de mutualisation adoptée en Conseil Communautaire le 22 décembre 2016 dont l'un des objectifs visés est de renforcer le lien entre les communes membres pour développer des services optimisés, le Grand Narbonne propose de délivrer gratuitement aux communes intéressées un accès à « LizMap » afin de les aider dans le suivi de leurs missions de service public et de faciliter ainsi leurs prises de décision en leur permettant en l'espèce de :

- ✓ Consulter les données du cadastre
- ✓ Consulter les données essentielles à la conduite de projets d'urbanisme, et déjà utilisées par les agents du Grand Narbonne
- ✓ Accéder aux espaces cartographiques collaboratifs dans le cadre de missions menées conjointement avec les agents du Grand Narbonne et ceux des mairies.

Par délibération N°B2023_120 du 11/12/2023 du Conseil Communautaire, la mutualisation de la solution de cartes sur Internet « LizMap » avec les communes membres a été approuvée.

Ainsi, l'utilisation par les communes intéressées de l'outil « LizMap » doit être formalisée par la signature d'une « convention de mise à disposition d'une solution de publication de cartes sur internet », conclue pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction

Où cet exposé et après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal :

- APPROUVE le principe que la commune puisse bénéficier de l'accès gratuit à la solution de publication de cartes sur Internet « LizMap » proposée par le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la « convention de mise à disposition d'une solution de publication de cartes sur Internet » proposée par le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, ainsi que tous les actes y afférents ;
- PRÉCISE que la présente délibération sera :
 - Transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Narbonne au titre du contrôle de légalité
 - Transmise à Monsieur le Président du Grand Narbonne
 - Affichée en mairie

**AFFICHAGE DE LA
CONVOCACTION C.M :**
28/03/2024

LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme

**CERTIFIÉE
EXECUTOIRE
PAR RECEPTION EN
S/PREFECTURE LE :**
08/04/2024

Jean-Louis RIO



Maire de BAGES



Catherine ROI



Secrétaire de séance

**PAR PUBLICATION
LE : 08/04/2024**